

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil P riscolaire



CDMMUNE DE SAINT JULIEN-LES-METZ

S o m m a i r e

- 1- Descriptif de la structure.
- 2- Projet éducatif de l'organisateur.
- 3- Constat, diagnostic et public accueilli.
- 4- Objectifs et finalité de l'accueil périscolaire
- 5- Moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs.
- 6- Evaluation des objectifs.
- 7 - Vie quotidienne et journée type.
- 8- Fonctionnement de l'équipe d'adulte.
- 09- Prise en charge d'une personne porteuse d'handicap.
- 10- Communication.
- 11- Que Faire en cas d'accident ?

1/ Descriptif de la structure :

L'organisateur de l'ALSH : Mairie de St Julien les Metz
108 rue du général Diou
57070 ST JULIEN les METZ
03 87 74 07 17

La commune de St Julien les Metz fait partie de Metz Métropole (Agglomération de Metz) située à 3 km du centre-ville de Metz.

D'abord je vais donner quelques chiffres démographiques qui me paraissent importants tirés du guide pratique de St Julien les Metz et de la PLU (Plan Local d'Urbanisme) de St Julien de Septembre 2010 :

- Le nombre d'habitants est de 3412 avec un taux de 695 hab. / km².
- Les moins de 20 ans représentent 20 % de la population.
- Le taux de chômage selon Pôle Emploi est de 6.5 %.
- 14 % de la population travaille dans la commune.

Le taux de chômage à St Julien est largement inférieur au taux national, et la commune présente une surreprésentation des cadres, professions intellectuelles, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Une forte croissance de l'emploi entre 1999 et 2007 la progression de l'emploi sur la commune passât de 1182 à 1912 employés soit une croissance de l'ordre de 62%.

En juillet 2010, le répertoire siren de l'INSEE comptait 403 établissements principalement dans le domaine des services. Une offre diverse et complète de services de proximité est développée sur la commune. Une concentration d'activités de loisirs est présente sur l'aire du Kinépolis avec un cinéma, un bowling, un laser Game, des restaurants, une salle de sport ... attirant environ 3 millions de personnes par an.

Les associations sont nombreuses : Foot, Judo, Informatique, association avec l'école, le FACSS qui regroupe :

- De la gymnastique
- Du ping-pong
- De l'art floral
- Des cours d'anglais.

Le maire et les élus :

Le maire : Mr Osswald, président de toutes les commissions.

Le maire est à la fois le représentant de l'Etat et le chef de l'administration communale. Il a pour mission de publier et exécuter les lois et règlements qui parviennent du préfet, d'assurer la police municipale, d'exécuter les décisions du conseil municipal, de préparer le budget de la commune, de gérer les biens de la commune, de nommer les employés communaux, de représenter la commune en justice.

Le conseil municipal, composé des élus municipaux, influence la vie sociale, économique et culturelle de la commune.

C'est l'organe délibérant et responsable de l'administration communale.

Elu au suffrage universel tous les 6 ans, il règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Les séances sont publiques et l'ordre du jour est affiché en mairie. Il dispose d'un véritable pouvoir de décision et de moyens, dont le principal est le vote du budget proposé par le Maire.

Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs est situé
2 avenue Paul Langevin
57070 SAINT JULIEN-lès-METZ, au cœur du village historique.

Nous bénéficions d'infrastructures adaptées à l'accueil d'enfants de 3 à 15 ans.
En effet l'accueil Périscolaire, les Mercredis Loisirs et les Centres de Loisirs se déroulent tous au rez-de-chaussée de l'école Paul Langevin.

Horaires

	7h / 8h15	8h15 / 11h45	11h45/13h45	13h45 / 15h45	16h15 /18h30
Lundi	AP	TS	Cantine	TS	AP
Mardi	AP	TS	Cantine	TS	AP
Jeudi	AP	TS	Cantine	TS	AP
Vendredi	AP	TS	Cantine	TS	AP

	7h / 12h	12h /13h30	13h30 / 18h30
Mercredi	AP	Cantine	AP

Accueil périscolaire AP	Temps Scolaire TS
-------------------------	-------------------

Fonctionnement du périscolaire :

- **Matin** : accueil des enfants de 7h à 8h15 : arrivée échelonnée des enfants (du lundi au vendredi)

- **Midi** : nous faisons un double service pour que les enfants puissent manger dans les meilleures conditions possibles (Lundi Mardi Jeudi et vendredi) :

- 11h45 / 12h40 : premier service : Enfants de maternelle et classe du CP et du CE 1

- 12h40 / 13h35 : deuxième service : Enfants du CE 2, CM1, et CM 2

Les enfants sont soit dans la cour, soit dans le parc, soit dans nos salles à l'intérieur afin de participer à de nombreuses activités proposées : l'enfant peut être libre pendant ce temps.

- **Soir** : accueil des enfants (Lundi, mardi, Jeudi, vendredi) de 16h15 à 18h30 : activités périscolaires

- **Mercredi loisirs et centre de loisirs** : - de 7h à 12h : temps accueil et activités

- de 12h à 13h30 : temps de jeux et de repas

- de 13h30 à 18h30 : temps d'activités

Enfants en APC : Aide Pédagogique Complémentaires

Les enfants qui vont en APC, puis à l'accueil périscolaire, sont amenés directement par les instituteurs à l'animateur référent dans la salle d'activité ou se trouve le groupe des enfants du périscolaire.

Elles ont lieu les lundis ou mardis et les jeudis : de 16h15 à 16h45 pour un total horaire annuel de 36 heures.

Elles sont gratuites pour les parents à qui elles sont proposées et donc elles peuvent être refusées.

En 2017/2018 : 64 élèves / 184 ont été pris en charge, certains ont bénéficié d'une séance jusqu'à 27 séances pour d'autres.

Les locaux :

- 1 salle d'activité pour les 3/6 ans avec des jeux et des livres pédagogiques.
- 4 salles d'activité pour les plus grands avec le matériel adapté.
- 1 salle de restauration où les enfants mangent tous ensemble.
- 2 salles réservées pour la mise en place et au réchauffement des repas car nous sommes livrés par la société SODEXHO, en liaison froide (fours réchauffant, chambre froide...).
- 1 salle qui sert de vestiaire.
- 1 salle de jeux en parquet avec du matériel sportif adapté à la motricité.
- 1 bibliothèque au dernier étage.
- 1 salle de repos pour les plus petits.
- Des toilettes pour les plus grands et au 1^{er} étage pour les plus petits.
- 2 grandes cours avec 2 grands porches.

Nous avons aussi accès aux infrastructures communales

- Le parc communal qui est situé à côté de l'école.
- 1 terrain de basket.
- Terrains de Football (club de Saint Julien)
- Terrain de Tennis.
- Centre socioculturel pour les sports de raquettes, le cirque, le yoga ...

- **Le parc Marie et Mathias** : parc inauguré le 18 juin 2016 en mémoire au jeune couple mosellan tué lors de l'attentat au Bataclan de Paris qui s'est produit le 13 novembre 2015. De nouveaux espaces sont à la disposition des enfants et des animateurs :

- les 4 ruches afin de faire des animations sur le monde des abeilles (nombreuses activités à mettre en place en relation avec les apiculteurs : bougies en cire, récolte du miel, rôle écologique...)
- un city stade : pour faire du sport dans un espace adapté et sécurisé : foot, handball, basket, hockey et divers jeux collectifs
- de nombreux arbres : pour la découverte de la faune, flore et arbre (carte d'identité des arbres)
- un espace adapté aux courses d'orientation, chasse aux trésors...
- un coin jeux avec toboggan et structure adaptée aux enfants de 3 à 6 ans
- un espace pétanque, molky, quille et jeux d'adresse
- de nombreux chemins pour faire des ballades sensorielles, des parcours vélo, des jeux sur la nature

Le Périscolaire pour les plus de 6 ans est composés de :

- **d'une salle de repos et lecture** : nombreux livres, puzzle, jeux calmes permettent aux enfants de se détendre et lire dans le calme : des tapis seront mis au sol pour un confort maximal
- **d'une salle d'Arts** : un espace dédié à l'Art : peinture, sculpture, maquettes, découverte, modelage, plâtre, tableaux....
- **d'une salle d'étude et d'expériences** : une petite salle qui servira de coin devoirs, recherches, découvertes et expériences diverses
- **d'une grande salle d'activités** : un grand espace pour faire des jeux collectifs, jeux de sociétés, activités maquettes et manuelles, expériences collectives...
- **d'une cuisine pédagogique** : cette cuisine permettra aux enfants de pouvoir découvrir la cuisine, faire des recettes, préparer les goûters, et faire des expériences : un grand plan de travail à hauteur des enfants, des outils adaptés permettront de faire des ateliers cuisine de qualité : on pourra par ce biais parler de l'équilibre alimentaire, des produits de saisons, du gaspillage alimentaire, des différents régimes alimentaires....
- **d'un bureau** : en bas il y aura le bureau du directeur pour l'accueil des parents, les inscriptions, l'infirmerie, le téléphone et tous les papiers importants...
- **2 toilettes séparés et de nombreux rangements**

Cette extension est réservée aux enfants âgés de plus de 6 ans et servira tous les jours : soir, midi, mercredis loisirs..

Cette extension est opérationnelle depuis le mois d'octobre 2016 et permettra aussi de pouvoir agrandir la salle utilisée pour le moment par les maternelles : cette salle sera divisée avec un coin bureau, un coin lecture et jeux calmes, 2 tables activités, un coin dessin.

Partenaires :

- **CAF** : La commune en partenariat avec la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse finance les engagements de dépenses liées à l'organisation des différentes activités, en complément des participations familiales...
- **Ligue de l'enseignement** : affiliation pour de l'aide, des formations, des réunions d'informations, du comité de pilotage...
- **DDCS : Jeunesse et Sport** : déclarations, conseils, formations, réunions, affiliation
- **les associations locales** : club de foot, de judo, centre socio-culturel

- la ludothèque : pour le prêt de jeux pédagogiques
- inpes : prêt de jeux, de mallettes pédagogiques, affiches...

Tarifs et inscription

Tarifs Accueil périscolaire

D'APPLIQUER le quotient familial suivant pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 :

Quotient familial	Tarifs appliqués
Plus de 1500 euros	A
De 1000 à 1499 euros	B
De 700 à 999 euros	C
De 450 à 699 euros	D
Moins de 449 euros	E

* Revenus annuels divisés par le nombre de parts et divisés à nouveau par douze

TARIFS – RESIDENTS DANS LA COMMUNE

	Tarif A		Tarif B		Tarif C		Tarif D		Tarif E	
	Unité	Carte*								
Matin – De l'ouverture à 8h15	2,55 €	33,00 €	2,40 €	31,00 €	2,15 €	28,00 €	1,95 €	25,00 €	1,70 €	22,00 €
Midi – Repas inclus	6,65 €	86,00 €	6,10 €	79,00 €	5,50 €	71,00 €	5,00 €	64,00 €	4,40 €	57,00 €
Soir – 16h15 à fermeture	4,55 €	59,00 €	4,15 €	54,00 €	3,75 €	49,00 €	3,40 €	44,00 €	3,00 €	39,00 €
Mercredi matin (sans repas)	6,75 €	22,00 €	6,20 €	20,00 €	5,60 €	18,00 €	5,05 €	16,00 €	4,50 €	15,00 €
Mercredi matin (avec repas)	13,25 €	43,00 €	12,10 €	39,00 €	11,00 €	36,00 €	9,90 €	32,00 €	8,80 €	29,00 €
Mercredi après midi	6,75 €	22,00 €	6,20 €	20,00 €	5,60 €	18,00 €	5,05 €	16,00 €	4,50 €	15,00 €
Mercredi journée avec repas	17,90 €	58,00 €	16,40 €	53,00 €	14,90 €	48,00 €	13,40 €	43,00 €	11,90 €	39,00 €
Ados journée (activités et repas)	18,40 €		16,80 €		15,30 €		13,80 €		12,20 €	

* Carte : carte annuelle mensualisée sur 10 mois

TARIFS – NON-RESIDENTS COMMUNE

	Tarif A		Tarif B		Tarif C		Tarif D		Tarif E	
	Unité	Carte*	Unité	Carte*	Unité	Carte*	Unité	Carte*	Unité	Carte*
Matin – De l'ouverture à 8h15	3,10 €	40,00 €	2,80 €	37,00 €	2,60 €	33,00 €	2,30 €	30,00 €	2,10 €	27,00 €
Midi – Repas inclus	7,95 €	103,00 €	7,30 €	94,00 €	6,60 €	86,00 €	5,95 €	77,00 €	5,30 €	69,00 €
Soir – 16h15 à fermeture	5,45 €	71,00 €	5,00 €	65,00 €	4,55 €	59,00 €	4,10 €	53,00 €	3,60 €	47,00 €
Mercredi matin (sans repas)	8,10 €	26,00 €	7,40 €	24,00 €	6,75 €	22,00 €	6,10 €	20,00 €	5,40 €	17,00 €
Mercredi matin (avec repas)	15,90 €	51,00 €	14,50 €	47,00 €	13,20 €	43,00 €	11,90 €	39,00 €	10,60 €	34,00 €
Mercredi après midi	8,10 €	26,00 €	7,40 €	24,00 €	6,75 €	22,00 €	6,10 €	20,00 €	5,40 €	17,00 €
Mercredi journée avec repas	21,45 €	70,00 €	19,70 €	64,00 €	17,90 €	58,00 €	16,10 €	52,00 €	14,30 €	46,00 €
Ados journée (activités et repas)	22,05 €		20,20 €		18,40 €		16,50 €		14,70 €	

* Carte : carte annuelle mensualisée sur 10 mois

Les inscriptions se font en mairie de St-Julien-lès-Metz aux heures d'ouverture à partir des renseignements suivants :

- N° de sécurité sociale du représentant légal de l'enfant.
- N° de police de l'assurance de l'enfant.
- N° allocataire CAF.
- Copie des certificats de vaccinations de l'enfant.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

2 Objectifs éducatifs de la commune

Conformément à l'article L 227-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la commune de st Julien les Metz organise un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif, pour les enfants scolarisés sur la commune et / ou domiciliés à Saint julien les Metz et aux alentours.

Il s'agit pour la commune :

- D'accueillir les enfants de 3 à 14 ans dans le cadre de l'accueil périscolaire
 - D'organiser des loisirs de vacances
 - De favoriser le développement local
- De répondre à une demande de prise en charge pour les familles
 - De proposer des actions éducatives en complément de l'école
- De promouvoir des activités spécifiques à caractère ludique, sportif, culturel
 - De prendre en charge l'accueil des jeunes de moins de 17 ans

Les objectifs éducatifs développés par l'équipe d'animation favorisent :

- Le développement de l'autonomie dans le respect des besoins spécifiques et des caractéristiques de chaque tranche d'âge accueillie
 - La découverte d'activités variées
 - L'acquisition de savoirs techniques
- Le développement de l'esprit critique, la possibilité de faire des choix
- La tolérance, l'expérience de la solidarité, la reconnaissance de la diversité
 - L'apprentissage de la démocratie
 - Les liens intergénérationnels
- L'ouverture d'activités en incitant la mixité et les passerelles entre tranches d'âges
- La découverte du goût : apprendre à goûter tous les aliments servis à table et montrer aux enfants l'importance de prendre un repas équilibré et chaud à midi.
Les animateurs mangent avec les enfants à table pour leur montrer l'importance de manger et se doivent de goûter à tout.

3) Constat, Diagnostic et public accueilli :

Constat :

Géographique

- La commune de St Julien Les Metz est très étendue et la quasi-totalité des enfants qui fréquentent le centre sont obligés de venir en voiture. Les routes sont très fréquentées car les 2 grandes rues qui desservent St Julien les Metz, desservent également tous les villages du nord et de l'EST de Metz.
Il y a très peu de pistes cyclables, car les habitations sont situées pour la plupart sur une colline avec des rues en pente avec un dénivelé important.
- La nuisance sonore est très développée en raison d'une circulation importante.
- Les locaux du périscolaire sont dans l'enceinte de l'école et les enfants ne font pas toujours la différence entre les 2 fonctionnements : scolaire et périscolaire.

Sociologique

- La plupart des familles ont un niveau de vie « aisé » et sont influencé par les effets pervers d'une société dites de consommation. Les enfants sortent moins et leurs occupations sont principalement de type « multimédia », telles que télévision, tablettes tactiles, ordinateurs, consoles de jeux.
- Le rythme de vie des parents est soutenu du fait de leur travail (plus de responsabilités, certains travaillent au Luxembourg) et donc ils partent tôt et rentrent tard : les parents ne prennent plus le temps d'apprendre des gestes simples à leurs enfants, et font moins d'activités avec eux.
- La société actuelle ne permet plus aux familles de prendre le temps de jouir de moments calmes, de petits moments comme des ballades familiales.
- Les enfants sont victimes de la suractivité au quotidien à l'école, avec les activités extrascolaires.

Public accueilli

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 14 ans tout le mois. Les enfants sont pour la plupart scolarisés à l'école Paul Langevin, et plus de la moitié des enfants fréquentent l'accueil périscolaire tout au long de l'année. Il faut vraiment changer tous le fonctionnement lors des centres de loisirs afin que l'enfant puisse différencier le scolaire, le périscolaire et les centres de loisirs.

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Les enfants ont besoin de sécurité, d'attention, et de repos.

Les enfants se retrouvent mélangés dans un même lieu avec des enfants bien plus grands et auront besoin de plus d'attention.

Ils auront aussi un lieu bien à eux pour les activités avec un mobilier adapté, et auront aussi une petite cour rien qu'à eux pour les moments libres.

Les enfants auront besoin de découvrir, de manipuler, de toucher, d'explorer plein de nouvelles choses pendant les activités.

Pour les enfants de 7 à 11ans :

Les enfants ont besoin d'efforts physiques, de compétition, de rêver, de créer, d'explorer, de découvrir de nouvelles sensations.

Les enfants développent leur esprit critique, ils aiment être écoutés, ont besoin de découvrir le monde, avec des explications réelles des choses.

Ils ont besoin de ressentir un état d'indépendance, mais à contrario, ils aiment aussi les moments de jeux organisés par l'animateur avec des règles bien précises.

Formation de groupes: notion de bande et de leader malgré un esprit individualiste.

Ils ont besoin aussi de compétition pendant le sport et les jeux collectifs, les jeux de pleine nature, les activités scientifiques et techniques.

- enfants de 11 à 14 ans :

Ils aiment le cinéma, le sport, l'informatique, la musique, les jeux collectifs, les activités techniques, l'actualité, la nature, l'écologie.

Ils ont besoin d'être en bande, et de prendre des décisions en groupe, de se sentir libres d'agir.

Ils adorent l'écologie mais adoptent des situations contraires à leurs principes : toujours collés aux écrans et ne prennent plus le temps d'échanger en discutant tranquillement autour d'une table.

On fera donc le maximum d'activités à l'extérieur avec eux.

4 Objectifs et Finalité de l'accueil périscolaire :

Objectifs et Finalité de l'accueil périscolaire :

Finalité : Vivre collectivement en harmonie avec soi même

OG 1 Favoriser le bien-être de chacun

OI 1 : Développer la curiosité et sa concentration

OO 1.1.1 : être capable de découvrir soi-même les nouvelles activités.

OO 1.1.2 : être capable d'évoluer à son rythme dans les différents temps d'activités

OI 2 : Favoriser l'éveil et la découverte

OO 1.2.1 : être capable de participer activement aux activités de découvertes

OO 1.2.2 : être capable de connaître des nouveaux concepts

OG 2 : Participer activement à la vie de groupe.

OI 2.1 : Créer des liens entre les enfants

OO 2.1.1 : Être capable de donner son avis à différents moments d'échanges.

OO 2.1.2 : Être capable d'écouter et d'accepter les avis des autres.

OI 2.1. : Participer à des actions coopératives.

OO 2.2.1 : Etre capable de trouver sa place dans un jeu coopératif.

OO 2.2.2 : Etre capable d'expliquer l'impact de la coopération dans une action

5 Moyens mis en place pour répondre aux objectifs du projet pédagogique

Les activités

PROGRAMME PERISCOLAIRE 2020 / 2021

	MATERNELLE	PRIMAIRE
<p>LUNDI</p> 	<p>16h30 / 17h30 : Initiation Yoga, sophrologie</p> <p>16H30 / 17 H30 Jeux de société, collectifs</p>	<p>16H30 / 17H30 : Arts visuels</p> <p>17h/17h45 : Sport et jeux collectifs</p>
<p>MARDI</p> 	<p>- 16h35/17h45 : Jeux collectifs et sportifs Activités manuelles, Arts</p>	<p>16h35 / 17h45 : Art du Cirque</p> <p>Dans la salle de jeux</p>
<p>JEUDI</p>	<p>- 16h30 / 17h30 : Activités Manuelles, Cuisine</p>	<p>16h45 / 17h45 Theatre , Yoga</p> <p>Ou Jeux collectifs</p>
<p>VENDREDI</p> 	<p>16h30 / 17h30 : Art plastique</p> <p>Jeux et Sports collectifs</p>	<p>16h30 / 17h30 : Art plastique Ou 16h30 / 17h30 : Jeux : Nature, planète, sports, écologie...</p>

Les Activités

Yoga et Sophrologie :

1 séance est proposée pour les enfants de l'école primaire une pour les enfants de l'école maternelle : l'animation pour les maternelles est plus ludique, basé sur la découverte et sur un temps plus court (environ 25 minutes)

Pour les enfants le yoga est un jeu où ils imitent des postures et des mouvements représentés par des animaux ou des éléments de la nature. Ils apprennent de manière amusante à respirer correctement et à se relaxer. Ils vont acquérir une maîtrise de soi, à prendre conscience de son corps et de ses limites, à exprimer ses émotions. Il développe sa confiance, sa capacité d'écoute, d'attention et de concentration.

Le yoga peut aider l'enfant en cas de difficultés scolaire, d'hyperactivités de stress et de confiance en soi

Théâtre, Impros

1 séance de Théâtre a lieu par semaine afin de faire des jeux d'improvisations, des scènes, des parodies, des décors, des costumes et de monter une troupe pour faire une représentation en fin d'année scolaire.

Pour les enfants le théâtre va permettre de se mettre en scène et de pouvoir s'exprimer mieux devant un public. Ils vont acquérir une meilleure élocution, un jeu d'acteur, une confiance en soi, de la concentration, du vocabulaire, différentes postures.

Le théâtre peut aider l'enfant à être plus à l'aise à l'oral, à développer sa concentration et sa mémoire, sa confiance en soi et son vocabulaire

Le théâtre permettra aussi de pouvoir parler de l'équilibre alimentaire (repas végétarien, menus équilibrés, gaspillage alimentaire ...) de façon ludique et ainsi pouvoir en parler autour d'eux.

Cette année nous allons monter un petit spectacle avec théâtre d'ombre, marionnettes et scénettes pour faire une représentation devant les parents en fin d'année scolaire pendant la fête du périscolaire.

Art du Cirque

Les enfants vont découvrir plusieurs facettes du cirque : le jonglage, l'équilibre, le monde des clowns et des fauves, les pyramides humaines, roues à 2, chenille...

Les enfants vont expérimenter du nouveau matériel qu'ils n'ont pas l'habitude de se servir : découverte d'objets, avec des formes et poids différents.

Les enfants expérimentent la rotation, la gravité, l'équilibre, la vitesse, les volumes des différents objets volants

Le cirque permet aux enfants de prendre de l'assurance, de la confiance en soi et aussi des autres enfants : en effet la cohésion de groupe était très grande du fait des représentations en groupe, de la confiance en l'autre enfant pour former des pyramides.

Les pyramides humaines vont me permettre de à construire une mixité naturelle : on a besoin de tous pour la former petits grands filles garçons...

Le cirque aident aussi pour les mathématiques : mouvement, poids, logique, rotation, vitesse..

Activités Manuelles et arts plastiques

Les enfants vont participer à des ateliers peintures, sculpture, photos, dessins. Les enfants vont prendre plaisir à créer, à dessiner, à peindre, afin de provoquer la sensibilité, l'imaginaire, la réflexion, et connaître des notions sur des mouvements picturales, aux artistes du monde de la peinture et de sculpture.

Ils mettront en place une exposition à la mairie avec vernissage.

L'art plastique permettent à l'enfant de développer sa concentration, sa dextérité, l'histoire de l'art, connaître différents artistes et de leur époque.

Sports

Des sports seront proposés aux enfants chaque semaine : sport de raquettes (tennis de table, badminton, tennis, Squash...), a des nouveaux sport tel que la Thèque, la crosse québécoise, l'Ultimate frisbee et des sports collectifs comme le hockey, le basket, le rugby....

Les enfants pourront découvrir de nouveaux sports, des jeux sportifs, et connaître les règles de certains sports inconnus.

Tous les bienfaits du sport seront un levier pour chaque enfant pour qu'ils puissent décompresser de sa journée d'école.

Nature, planète, écologie

On utilise la démarche progressive : pour nos animations nature afin de les éveiller à la nature.

La démarche progressive est une méthode merveilleuse pour animer et faire vivre des expériences enrichissantes en faisant passer des messages aux enfants.

Après cette sensibilité sur les différents thèmes on pourra alors vraiment s'occuper du parc avoisinant du centre : jeux, entretiens, pancarte, suivi selon la saison, connaître les arbres et l'impact de l'homme sur la nature.

Nous allons aussi travailler sur les thèmes de la nature (eau, terre, air ...) de façon ludique grâce à des malettes pédagogiques donner par l'Inpes. Nous avons 4 malettes pédagogiques, des affiches et des jeux sur les thèmes de l'équilibre alimentaire, du sport, et de l'environnement

Activités Mercredis Loisirs

Les mercredis nous accueillons entre 25 et 30 enfants pour le temps de midi, et 15 et 20 enfants l'après-midi, et nous fonctionnons avec 2 groupes distincts : les maternelles et les primaires :

- 07 h / 9h30 Accueil échelonné des enfants (jeux dessins lecture
- 9h30/11h45 Activités du matin (école des sports) Jardin pédagogique
- 11h45 / 12h10 : temps libre jeux avant d'aller manger
- 12h10 / 13h15 : temps de repas
- 13h15 / 14h : temps jeux collectifs au parc ou dans la cour
- 14 h / 16h30 : temps d'activités selon les conditions météo, les petits font un temps calme ou sieste et petite activités, et les grand travaille sur le thème nature environnement et sport
- 16h30 / 17h : Goûter
- 17h / 18h30 : départ échelonné des enfants

Nous adaptons chaque mercredi les activités selon le nombre d'enfants, leur fatigue, la météo, leurs différentes envies...

7/ Vie quotidienne pour les centres de loisirs

Nous avons un protocole special covid pour les différents moments..

Règles de vie collective

Les enfants sont amenés à vivre en collectivité tout au long de l'accueil périscolaire
En effet tous les enfants doivent passer d'agréables moments car ils ne sont plus à l'école c'est donc très important de marquer ce changement.

Les règles sont élaborées à l'aide des enfants pour qu'ils sentent concernés cela permettra qu'ils les respectent plus facilement. *Les règles seront présentées à tous les enfants et seront affichées, notamment pour les moins de 6 ans, à l'aide de dessins, pictogrammes et couleurs.*

Voici ce que pourrait être une journée types au centre de loisirs :

- 7h00 - 9h30 : Accueil des enfants : petits jeux, livres, jeux de société, dessin....
- 9h30 - 12h00 : Activités du matin (au libre choix de l'enfant)
- 12h00 - 13h15 : Temps du repas
- 13h15 - 14h00 : Temps libre pour que chaque enfant respecte son rythme et accueil échelonné
- 14h00 - 16h30 : Activités de l'après-midi (au libre choix de l'enfant)
- 16h30 - 17h00 : Goûter tous ensemble
- 17h00 - 18h30: Départ échelonné des enfants

Pour les moins de 6 ans je présenterai les différents moments de journée avec des images et des exemples concrets. Ils pourront mieux visualiser et mieux se projeter dans la journée.

Accueil des enfants

Le matin, les enfants sont amenés par les parents entre 7 h et 9 h 30, les animateurs prendront un temps d'accueil personnalisé avec les enfants, les parents, et pourront déjà parler du programme de la journée.

Les enfants iront dans la salle où ils pourront jouer à des petits jeux de société, dessiner, lire, discuter, participer aux affiches, écrire dans le journal du centre, jeux d'éveil...

Les animateurs seront présents et consacreront du temps pour échanger avec les parents, donner des infos sur les sorties, sur les déroulements des journées, sur la fatigue des enfants, sur les ressentis de l'enfant et les animateurs me feront un topo.

Activités du Matin

Chaque animateur prépare la veille ou le matin une affiche où il présente son activité de la manière qu'il veut, et adaptée à tous âges : en effet chaque animateur illustrera une affiche pour que tous les enfants puissent imaginer l'activité et s'inscrire quand il le souhaite.

En effet, ce fonctionnement permet à l'enfant de moins de 6 ans de pouvoir se représenter l'activité proposée.

Puis les groupes sont faits et chaque animateur commence son activité avec son groupe d'enfants : je détacherai toujours un animateur qui gèrera la salle « d'attente » où les enfants pourront aller s'ils décrochent de l'activité, ou s'il a fini avant le groupe.

L'animateur pourra aussi donner des coups de mains aux animateurs qui auront besoin de son aide.

Les animateurs travailleront au maximum avec du matériel de récupération ou du matériel qu'on aura déjà : chaque animateur fera une liste avant le centre et on achètera le matériel manquant.

Repas

Les enfants iront aux toilettes et se lavent les mains avant le repas. Chaque matin, on fera aussi une affiche avec le repas de midi avec des dessins pour que *les enfants de moins de 6 ans puissent aussi savoir ce qu'ils mangeront.*

Nous sommes livrés par « Sodexho » en liaison froide et les animateurs et le personnel de cuisine mettent en place le repas sous forme de petit buffet où les enfants iront se servir tous seuls à part les *moins de 6 ans qui seront servis à table.*

Nous voulons au maximum nous servir des tables dehors, lorsque le temps le permet, afin de profiter du beau temps et de changer de fonctionnement par rapport à l'accueil périscolaire.

Les moins de 6 ans auront un mobilier adapté à leur âge. Des animateurs présents à table devront aider les plus petits à couper la viande, à respecter leur rythme pour manger, et devront les éveiller à la nourriture servie.

Les temps libres

L'enfant bénéficiera de plusieurs choix d'activités pendant tous ses temps libres :

- Un endroit de détente avec un coin lecture et petits jeux
- Une table forum où chaque enfant s'exprime sur des sujets différents dans la bonne humeur
- Des jeux à l'extérieur si le temps le permet ou dans la salle de sport
- Les activités manuelles courtes et simples

*Après le repas, **les enfants de moins de 6 ans** iront faire un temps calme dans la salle de repos de l'école maternelle au premier étage. Les enfants âgés de 3 à 4 ans pourront dormir pendant ce temps.*

Les enfants profiteront d'un coin adapté dans la salle de jeux où les enfants pourront librement aller au coin lecture, au coin jeu calme, jeux d'éveils, jeux de société, jeu de construction.... Pendant les activités si les enfants se lassent, ils pourront aller dans cette pièce avec un animateur.

L'environnement sera aménagé avec des objets spécifiques pour que l'enfant trouve son équilibre et les moyens de développer en manipulant les structures mises à sa disposition.

Activités de l'après midi

Chaque animateur prépare la veille ou le matin une affiche où il présente son activité de la manière qu'il veut, et adaptée à tous âges : en effet chaque animateur illustrera une affiche pour que tous les enfants puissent imaginer l'activité et s'inscrire quand il le souhaite.

En effet, ce fonctionnement permet à l'enfant de moins de 6 ans de pouvoir se représenter l'activité proposée.

Puis les groupes sont faits et chaque animateur commence son activité avec son groupe d'enfants : je détacherai toujours un animateur qui gèrera la salle « d'attente » où les enfants pourront aller s'ils décrochent de l'activité, ou s'il a fini avant le groupe.

L'animateur pourra aussi donner des coups de mains aux animateurs qui auront besoin de son aide.

Le goûter

Il sera préparé par un animateur différent chaque jour et avec l'aide des enfants qui joueront un rôle pendant le temps du goûter : ils disposeront le goûter de façon attractive, et serviront aussi l'ensemble du groupe de façon ludique.

L'équipe d'animation réfléchira à proposer un goûter avec le moins de déchets possible : fruits frais, cruche d'eau ou de sirop, grand gâteau et pas de portion individuelle.

Le temps du goûter sera un moment de détente où les enfants prendront leur temps afin d'échanger entre eux, se mélanger, pourront donner des avis et participeront activement au forum lancé dans la continuité du goûter.

En effet, chaque enfant pourra prendre la parole et donner son avis sur le fonctionnement du centre, les activités, sur le rythme de la journée, sur le lendemain

Départ échelonné

Les parents viendront chercher leur enfant entre 17h et 18h30, l'équipe d'animation sera présente afin de dialoguer avec les familles.

Les animateurs prendront le temps d'accueillir les parents, de présenter les activités réalisées, de donner des indications pour le lendemain....

Pendant ce temps-là, chaque enfant pourra participer à des jeux collectifs, de sociétés, dessiner, jouer au ping-pong, écriture et illustration du journal du centre, ou participer à d'autres jeux à sa guise.

La place des parents

J'ai constaté qu'au quotidien les enfants ne jouissent pas assez de liberté dans leur choix du déroulement de la journée, du choix d'activités, et subissent un rythme de vie soutenu. C'est pourquoi je laisse une place aux parents adaptée à notre fonctionnement.

Dans notre centre, les enfants choisiront entre un grand panel d'activités et donc je laisserai certains temps d'échanges avec les parents en début et fin de journée. Je les impliquerai donc dans notre fonctionnement seulement dans des moments bien définis : temps d'accueil du matin et de la fin de journée.

Le fonctionnement de notre centre laisse la porte ouverte à toutes propositions de participation des familles, dans le respect et dans le cadre pédagogique de notre action.

Santé et soin

Je m'occuperai personnellement du suivi sanitaire de chacun, en effet, je possède le PSC1 et j'ai suivi un module sur l'assistant sanitaire et ses rôles.

Rôles de l'Assistant sanitaire :

- s'assurer de l'existence pour chaque mineur de la fiche sanitaire de liaison
- informer l'équipe d'encadrement ainsi que le personnel de cuisine de l'existence éventuelle d'allergie médicamenteuse ou alimentaire
- identifier les mineurs soumis à des traitements pendant l'accueil et s'assurer de la prise de médicaments conformément aux prescriptions indiquées dans l'ordonnance
- s'assurer que les médicaments des mineurs sont conservés dans un contenant fermant à clé et sont nominativement identifiés
- tenir le registre de soins journaliers dans lequel sont précisés les soins prodigués aux enfants et notamment les traitements médicamenteux
- vérifier le contenu des trousseaux de premier secours et les tenir à jour
- gérer la pharmacie du centre
- renouveler les produits de première nécessité et mettre sous clé les médicaments
- soigner les enfants comme le personnel
- informer l'équipe d'animation des conduites à tenir en matière de sécurité, de mesures d'hygiène.

Contenu de l'armoire à pharmacie :

- gants jetables en vinyle
- compresses stériles
- sparadrap
- bandes médicales
- pansements adhésifs
- poches de glace
- antiseptique non coloré
- sérum physiologique unidose
- ciseau
- pince à épiler
- numéros utiles : 15, 18,112
- sucre
- couverture de survie
- médicaments des enfants bénéficiant d'un PAI

Pour les sorties

Le transport en bus

La plupart du temps, nous prenons les transports en commun, et il faut que les enfants soient en groupe pour ne pas se disperser dans tout le bus.

Si nous prenons un bus privé il faut que les animateurs soient disposés stratégiquement : un devant, un au fond, un animateur à côté de chaque porte et issue de secours

Le déplacement à pied

Les enfants sont rangés 2 par 2 quand nous sommes sur les trottoirs à proximité des routes.

Pour traverser les rues, il faut 2 animateurs qui font la circulation. Attention, un accident est vite arrivé, alors je demande à l'équipe d'animation d'être très vigilante sur la sécurité des enfants.

Nous avons la chance de pouvoir prendre des chemins bien sécurisés pour se rendre en ville ou aux parcs alentours.

8 Fonctionnement de l'équipe d'adulte

Équipe de direction : 1 directeur et 1 adjoint

Le directeur est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Il élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre de celui-ci qui concernent :

- l'âge des mineurs accueillis,
- la nature des activités proposées,
- le cas échéant, les conditions de mise en œuvre des activités physiques,
- la répartition des temps d'activités et de repos,
- les modalités de participation des mineurs,
- le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps,
- les modalités de fonctionnement de l'équipe,
- les modalités d'évaluation de l'accueil,
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Il a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires.

Il coordonne les interventions conduites en direction des enfants et des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, comités d'entreprises, municipalités, familles...).

Il rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

Il fournit aux animateurs et au personnel technique les moyens pratiques et les exemples d'animations en temps utile, et des supports pour toutes les activités manuelles et sportives

Il est aussi présent sur le terrain : animer des activités

Il met en confiance l'équipe d'animation dans la bonne humeur car les enfants le ressentiront tout de suite, respecter la sécurité de chacun.

Équipe d'animation : 8 animateurs

L'animateur a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants. Il a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âges accueillie et des activités proposées.

Il doit :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- encadrer leur vie quotidienne et les activités
- accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement
- proposer et organiser les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.
- être partie prenante du projet pédagogique, il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.
- se montrer dynamique et ne pas subir les activités proposées : il faut savoir sensibiliser les enfants à l'activité proposée. Une préparation est souvent conseillée.
- s'impliquer dans le projet pédagogique et ne pas le subir, proposer des actions adaptés à l'environnement
- respecter chaque enfant, son rythme, ses envies, et l'intéresser aux activités.
- respecter la sécurité, rester pédagogue, entretenir une bonne relation avec les enfants, les parents, et l'équipe de direction. Rassurer les parents sur leur enfant.

Équipe technique : personnes

- Elle appartient à l'équipe d'animation et participe donc à la vie du centre.
- Elle assure la bonne tenue des locaux, entretien et nettoyage des parties communes.
- Aider les animateurs dans certaines tâches particulières, et la vie quotidienne.

Réunions

J'ai organisé une réunion pour présenter et travailler sur les différents thèmes, le projet pédagogique et pour expliquer mes attentes sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire.

Nous avons donc parlé du rôle de chacun et de mes attentes en termes de posture pédagogique de chacun : je veux vraiment que les animateurs adhèrent au projet pédagogique et adopte une posture adaptée à notre fonctionnement.

Les animateurs devront laisser l'enfant évoluer à son rythme, et s'épanouir tous au long de la journée. Le rôle des animateurs est d'éveiller la curiosité de chaque enfant et de ne pas faire à la place de l'enfant.

Je referai une réunion tous les 2 mois avec l'ensemble de l'équipe pour continuer à proposer de nouvelles activités de qualité.

09 - Prise en charge d'une personne porteuse d'handicap.

Dans la structure de st julien les Metz, nous pouvons accueillir des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique. Les locaux sont adaptés pour que l'enfant puisse se déplacer dans toutes les salles que l'on utilise.

L'accueil de l'enfant nécessite une réflexion de toute l'équipe pour mesurer les besoins et les demandes des parents. Nous rencontrerons, si possible, tous les acteurs et professionnels en lien avec l'enfant avant le séjour afin de remplir la fiche de renseignements, d'autonomie (voir en annexe) et signer un PAI.

Il est important de rencontrer l'enfant et sa famille avant, et de le voir évoluer dans notre bâtiment : nous pourrons tout de suite voir comment aménager au mieux les salles du centre, et se rendre compte de la communication avec l'enfant.

Mon collègue, qui est un permanent de l'accueil, a travaillé plus de 3 ans avec Handas (une structure qui s'occupe d'enfants handicapés), il sera le référent inclusif du centre.

En effet, son expérience passée avec ce public permettra d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants porteurs d'handicap et avoir un bon relationnel avec.

L'enfant porteur de handicap sera considéré comme un enfant comme les autres afin qu'il puisse s'intégrer au groupe à chaque moment de la journée.

L'animateur référent sera garant :

- du bien-être de l'enfant, de sa sécurité, de son rythme,
- de la relation avec les familles,
- de la relation avec tous les professionnels qui interviennent au quotidien avec les enfants,
- de la communication avec le directeur, l'équipe pédagogique, ainsi que l'équipe technique,
- du suivi sanitaire, de la fiche d'autonomie, du PAI en relation avec le directeur.

L'équipe d'animation, qui sera informée par l'animateur référent, adaptera ses activités afin que l'enfant puisse évoluer sereinement tout au long de la journée. Cette communication sera en effet très importante pour que personne ne se sente désarmé devant un problème rencontré.

Pour les enfants souffrant d'une allergie alimentaire, un PAI sera obligatoirement déposé avec une trousse de secours nominative, avec les médicaments d'urgence, les numéros d'urgence.

10 Communication

Je prépare un planning détaillé avec les activités et sorties proposées qui sont en relation avec le thème de chaque moment d'accueil.

Je prépare une brochure avec le planning, les sorties, un petit rappel du projet pédagogique, les horaires, les modalités d'inscription, les tarifs et le fonctionnement du centre.

En plus, je rajoute une fiche d'inscription et le tout est distribué dans toutes les classes de l'école Paul Langevin soit 200 élèves environs.

De plus, je donne 50 exemplaires en mairie, je distribue aussi un programme aux adolescents de la commune, aux enfants qui fréquentent les Mercredis loisirs.

Je vais aussi réaliser une affiche attractive avec le programme de chaque centre de loisirs que j'afficherai dans les différentes associations de la commune afin de toucher un public plus large.

Je mobiliserai aussi le correspondant local du républicain lorrain pour qu'il mette un article décrivant les activités, les sorties, les nouveautés..

Je suis en relation permanente, soit par téléphone, soit par e-mail, soit par courrier avec l'ensemble des prestataires.

11/ Que faire en cas d'accident ?

➤ Les accidents graves

En cas d'accident grave, avertir immédiatement la Police Municipale, ou le SAMU ou les Sapeurs-pompiers.

Puis informer immédiatement la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Ne pas oublier aussi de prévenir le responsable du Centre de Loisirs et de la Mairie de Saint Julien lès Metz. En outre, un rapport doit être adressé à cette dernière dans les 48 H à l'aide de l'imprimé type. Si un enfant s'égare, prévenir les services de secours adaptés.

➤ Les accidents corporels

Les enfants :

Prévenir immédiatement :

- Les services compétents (selon le cas précis).
- Le responsable de la famille et du Centre de Loisirs.
- faire une déclaration d'accident avec le Responsable mairie et du Centre de Loisirs dans un délai de 24h.

Le personnel salarié :

- Prévenir immédiatement les services compétents (15, 18 ou 112), et le Responsable du personnel de Mairie.

A faire :

- Déclaration d'accident remplie avec le Responsable du Centre de Loisirs.
- Formulaire CPAM, délai 24 h, envoi avec Accusé de Réception.

Les sinistres :

Prévenir immédiatement le Responsable du Service enfance et Personnel de la Mairie de St Julien lès Metz et remplir avec eux un formulaire de déclaration de sinistre (délai 48 h).

POUR TOUTE DÉCLARATION, METTRE OBLIGATOIREMENT LES TÉMOINS RESPONSABLES ET SPÉCIFIER QUE L'ENFANT ÉTAIT SOUS LA SURVEILLANCE D'UN OU PLUSIEURS ANIMATEURS, SPÉCIFIER LES TIERS, MEME SI C'EST UN ENFANT.